

18

Espace naturel sensible

Le bois de La Rochette



seine 
& marne
LE DÉPARTEMENT

Le Département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la Métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



Le bois de La Rochette forme la pointe nord du massif de Fontainebleau, qui jouxte l'agglomération melunaise. Cet espace de 160 hectares se situe sur les communes de La Rochette et de Dammarie-les-Lys.

Le site possède un réseau de fossés et de mares très ancien. Entièrement boisé, le paysage est marqué par les longues allées qui offrent de grandes perspectives, dont certaines se prolongent au cœur de la forêt domaniale de Fontainebleau.

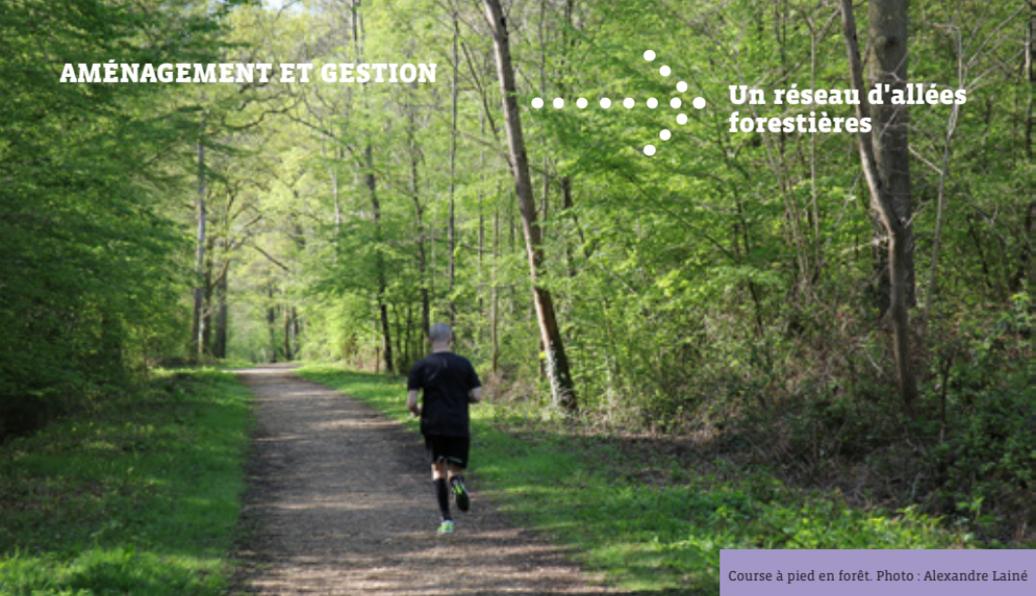


Au XVI^e siècle, le site n'est pas encore unifié :

- Sur le territoire de Dammarie-les-Lys, les terres appartiennent à l'abbaye du Lys. Celles-ci sont louées aux habitants de la commune, puis utilisées par Louis XII pour la chasse. Ensuite, François 1^{er} reconnaît aux habitants le droit d'y faire paître leurs bêtes.
- Du côté de La Rochette, des landes occupent l'espace boisé actuel.

Au XVIII^e siècle, François-Thomas Moreau de La Rochette fait l'acquisition des terres de La Rochette et transforme les landes en bois. Peu de temps après, il achète la partie appartenant à l'abbaye du Lys et constitue ainsi le domaine actuel de La Rochette.

En 2000, le Département de Seine-et-Marne rachète la propriété et la classe espace naturel sensible pour préserver ce réservoir de biodiversité tout en le rendant accessible aux promeneurs et notamment aux habitants de l'agglomération de Melun.



Course à pied en forêt. Photo : Alexandre Lainé

La nature, quel **terrain de jeu** !

Zone de transition entre agglomération melunaise et massif forestier de Fontainebleau, le bois de La Rochette est classé Espace Naturel Sensible du Département. Sa conservation répond à deux enjeux principaux que sont l'ouverture au public et la préservation de la biodiversité.

En 2009, le Département réalise un premier aménagement rendant praticables plus de 10 km d'allées forestières.

10 ans après, il invite le public à redécouvrir le site à travers des activités sportives et de loisirs. Les vététistes peuvent traverser l'ENS et rejoindre le Tour du massif à vélo de la forêt de Fontainebleau balisé par l'Office National des Forêts. Les coureurs de fond ont à disposition un parcours balisé de 5 km qui comportent des agrès sportifs et des repères pour une séance de fractionné. Les promeneurs équipés de smartphone ont l'opportunité d'élucider

le mystère du bois d'Etrangle-Veau avec l'application mobile « Balade Branchée ». Ainsi, ce site accueillant une nature ordinaire et remarquable constitue un lieu de ressourcement pour le public à travers la pratique d'activités physiques et la balade.

Concernant l'entretien de cette forêt exploitée depuis longtemps par l'homme, le Département met en œuvre une gestion sylvicole raisonnée. Celle-ci vise à assurer la pérennité de la forêt et favorise la biodiversité. Des coupes de bois réalisées en bord de chemins afin d'assurer la sécurité des promeneurs permettent de diversifier les classes d'âge et le type de végétation (herbacée, arbustive et arborée).

L'objectif du programme de gestion est d'orienter le bois vers une **futaie irrégulière***.



Les mares de La Rochette, paradis des grenouilles, crapauds et tritons

Les mares abritent de nombreux amphibiens et insectes aquatiques
Photo : Maxime Briola

Une des facettes du massif de Fontainebleau

Le massif de Fontainebleau se compose de divers types de milieux naturels. Le bois de La Rochette est caractéristique des boisements du nord du massif, plutôt humides et composés d'arbres feuillus.

Les peuplements sont constitués à 70% de chênes sessiles ou pédonculés, dont certains atteignent des dimensions exceptionnelles. Certains secteurs, notamment les plus humides, présentent un mélange d'essences plus varié, avec des châtaigniers, frênes, érables, merisiers, charmes...

Les grands mammifères, sangliers et chevreuils essentiellement, sont bien présents.

Le retrait des clôtures permet également au cerf de revenir progressivement. De nombreux petits mammifères arpentent le site : fouines, renards, blaireaux, hérissons ou écureuils. Le cortège d'oiseaux est typique de la partie nord de la forêt de Fontainebleau, avec les pics, le pigeon colombin et de nombreux passereaux : grimpeur des jardins, mésanges, pinson des arbres, ou troglodyte mignon.

Plusieurs mares, au nord du boisement, constituent des zones humides appréciées des amphibiens (crapauds communs, grenouilles agiles et tritons palmés) et des insectes (libellules, coléoptères...).



Pinson des arbres
Photo : Maxime Briola



Triton palmé
Photo : Frédéric Larrey



Nymphe au corps de feu
Photo : Maxime Briola

L'arbre mort, une oasis de vie

Il existe une multitude de plantes, d'animaux et de champignons dont la vie dépend du bois mort qui leur sert d'abri et de nourriture. Certaines de ces espèces sont essentielles aux processus de décomposition de l'arbre, des branches et des feuilles tombées à terre, aboutissant à la production d'humus. Ce compost naturel permet aux nouvelles plantes de trouver dans le sol les éléments nécessaires à leur croissance.



Photo : Maxime Briola



Parmi les insectes d'Europe, le **lucane cerf-volant** est l'un des plus grands et des plus imposants. Les mandibules des mâles peuvent atteindre des proportions spectaculaires. Les adultes vivent le temps d'un été et ne se nourrissent quasiment pas. Ce sont leurs larves qui sont friandes de bois.



Photo : Thomas Roger



Apparu depuis les années soixante en Île-de-France, le **pic noir** est le plus grand pic de France. Il est capable de creuser des nids profonds dans les troncs d'arbres. Les années suivantes, le trou est réutilisé soit par le pic lui-même, soit par une foule d'autres locataires : chouettes, sittelles, martres, écureuils, abeilles...



Photo : Maxime Briola



Le **cardinal** est un joli coléoptère des sous-bois frais et ombragés. Il est facilement observable, contrairement à ses larves, aux allures de mille-pattes, vivant sous les écorces décollées des arbres morts. Celles-ci sont carnassières et s'attaquent aux larves des autres insectes, voire à leurs congénères si la nourriture manque.



Le maintien de vieux arbres ou d'arbres morts sur le site favorise la biodiversité - Photo : Maxime Briola



SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL



Souvenirs inoubliables



Respirez à plein poumons



Chiens admis en laisse



Restez sur les chemins sécurisés



Emportez vos déchets



Feu interdit

(*)

GLOSSAIRE

La futaie irrégulière : est composée d'arbres de tous âges, de toutes dimensions et de diverses essences. C'est une gestion complexe, mais, bien réalisée, elle permet une production rentable des peuplements avec des bois de qualité tout en maintenant un écosystème de grande qualité écologique.



Accès

- À Dammarie-les-Lys, parking rue des Charbonniers 
- Accès piéton et vélo depuis la gare de Melun

Pour aller plus loin

- Sorties nature proposées sur le site par Seine-et-Marne environnement (01 64 31 11 18)
- Circuit application mobile « Balade Branchée »
- Sites naturels départementaux :
 - Parc de Livry
 - Prairie Malécot
 - La Rivière
- Musée Art et Histoire (Melun)
- Île de loisirs de Bois-le-Roi
- Abbaye du Lys (Dammarie-les-lys)

Retrouvez les 22 Espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public : seine-et-marne.fr